## Arrondissement de DUNKERQUE Canton de WORMHOUT

## COMMUNE D'HERZEELE

## ARRETE MUNICIPAL Nº 228/2022

**OBJET: REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION** 

Rue de Wormhout (en agglomération) - à l'angle de la rue du Saint Sacrement – EUROVIA STR

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route;

VU la demande en date du 02/09/2022 – de M. VIDRIL – Sté EUROVIA STR – agence de Dunkerque – rue Armand Carrel – BP 26 – 59944 DUNKERQUE ;

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de sécurité pour la réalisation de travaux de réfection de chaussée- rue du Saint Sacrement.

## ARRETE:

ARTICLE 1 : La circulation sera alternée par feux tricolores, rue de Wormhout (en agglomération) à l'angle de la rue du Saint Sacrement, pour la réalisation de travaux de réfection de chaussée, du 12 septembre au 14 septembre 2022 inclus.

ARTICLE 2 : Le stationnement sera interdit au droit des travaux pendant toute la durée des travaux.

ARTICLE 3 : La Sté EUROVIA STR- Agence de Dunkerque - rue Armand Carrel - BP 26 - 59944 DUNKERQUE, chargée des travaux, mettra en place les déviations et la signalisation nécessaire.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Le responsable de l'arrondissement routier de Dunkerque e-mail :  $\underline{\text{voirie.dunkerque}}$  lenord.fr –
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout e-mail : cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- M. VIDRIL Sté EUROVIA STR- Agence de Dunkerque rue Armand Carrel BP 26 59944 DUNKERQUE e-mail : emilie.ranson@eurovia.com

Fait à HERZEELE, le 05 septembre 2022

ARRETE RENDU EXECUTOIRE PUBLIE et/ou NOTIFIE le : le 05 septembre 2022

Le Maire,

S.FRANCKE

Le Maire, S.FRANCKE